



Vanves, le 16 novembre 2020,

**Mission de la  
communication**

## **Communiqué de presse**

Affaire suivie par  
Pascale Koller  
[pascale.koller@crous.fr](mailto:pascale.koller@crous.fr)  
06 88 05 52 79

60 Boulevard du lycée  
92171 Vanves Cedex

### **Covid 19 : Les Crous mobilisés à nouveau pendant le confinement d'automne**

Depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, la mise en œuvre d'un nouveau confinement sur l'ensemble du territoire national et l'organisation à distance des enseignements pour la grande majorité des étudiants, Les Crous sont à nouveau plus que jamais mobilisés auprès de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les agents des Crous, qu'ils soient en télétravail ou en présentiel sont ainsi en première ligne auprès des étudiants, pour assurer leur mission.

#### **La restauration : vente à emporter froide ou chaude**

L'activité dédiée aux étudiants est maintenue (373 sites ouverts, contre 800 à l'échelle nationale en temps normal) et ce malgré une fréquentation très faible, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires évolutives en concertation avec les établissements au regard de la présence ou non d'étudiants sur place.

La vente à emporter a ainsi très rapidement pris le relais de la restauration assise. Surtout, les Crous ont très vite fait évoluer leur offre en fournissant rapidement une offre de plats chauds toujours « fait maison » par les équipes impliquées et qualifiées. Comme toujours, les Crous continuent aussi à proposer une alternative végétarienne, y compris en vente à emporter.

Par ailleurs, les équipes de 102 restaurants et cafétérias, qui ne proposaient jusqu'alors pas la vente à emporter la propose désormais, toujours avec des plats chauds. Certains Crous ont également pu déployer des solutions de livraison directement au pied des résidences pour aider au mieux les étudiants.

Bien sûr, dans tous ces lieux, le repas la formule sociale est proposée à 1 euros aux boursiers et 3, 30 euros aux non boursiers.

#### **Le logement en résidence universitaire**

Les étudiants ont majoritairement souhaité demeurer dans leurs logements étudiants durant ce nouveau confinement. Si de nombreux étudiants sont retournés dans leur famille durant les vacances d'automne, la majorité est en effet restée en résidence universitaire afin de profiter d'un environnement propice à la poursuite de la formation.

En effet, la vie en résidence s'organise grâce :

- Au déploiement des référents étudiants : 216 étudiants ont d'ores et déjà été recrutés et les recrutements se poursuivent. 1600 référents seront ainsi déployés dans les cités universitaires comme l'a annoncé le Premier ministre, sur proposition de la ministre de



l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, le 12 novembre dernier. Ces référents, qui rendent visite chaque jour aux résidents permettent, aux côtés des agents des Crous comme des volontaires en service civique du réseau et en lien avec l'ensemble des professionnels (services sociaux, services de santé universitaire, etc.), de lutter contre l'isolement des étudiants, de sensibiliser au respect des consignes sanitaires en résidence, de repérer les étudiants en difficultés...

- A la poursuite de l'animation de la vie en résidence, entièrement en ligne avec de nouvelles activités financées grâce à la CVEC : ateliers de sport à distance, cours de cuisine, ... autant d'initiatives bienvenues permettant aux étudiants de continuer à bénéficier de l'action des Crous... On peut ainsi donner l'exemple des concerts « me-time indoor » du Crous de Lyon, de cours de yoga en ligne organisés par les Crous de Créteil et Strasbourg, de cours de Zumba en ligne à Amiens. Chaque Crous déploie toute son énergie au service de la vie étudiante en ligne.

### **Aides sociales et soutien aux étudiants**

Au début du mois de novembre, les Crous ont versé en temps et en heure leur bourse à 700 000 étudiants boursiers, et ce même alors qu'une grande majorité des agents est en télétravail. Pour continuer à répondre aux interrogations des étudiants, les services des Crous ont également aménagé des possibilités d'accueil physique, en visioconférence ou par téléphone dans le respect des consignes sanitaires

Les Crous sont par ailleurs fortement mobilisés pour permettre le déploiement des mesures nationales annoncées par le Gouvernement pour venir en aide aux étudiants

- L'Aide RESO (report de stage obligatoire) est ouverte depuis la semaine du 2 novembre. Les étudiants dont le stage prévu à la fin de l'année universitaire 19-20 avait été repoussé pour bénéficier d'une prolongation de bourse. La demande s'effectue sur le guichet unique des Crous : [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)
- Toujours sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr), le Crous déploie un espace numérique dédié, où les étudiants auront la possibilité de bénéficier d'un réexamen simplifié de leur dossier ou de faire une demande de bourse si leurs revenus ou ceux de leur famille ont fortement baissé en 2020 ;
- Enfin, l'aide aux étudiants boursiers de 150 € sera versée à partir du 5 décembre prochain, en même temps que la mensualité de bourse du mois de décembre.

Bien sûr, ce soutien ne serait pas complet sans celui apporté par les services sociaux des Crous, plus que jamais mobilisés auprès des étudiants en difficulté pour permettre notamment l'attribution d'aides en urgence.

Enfin, bien ancré dans leur tissu local, chaque Crous initie et fait perdurer des partenariats, avec les établissements d'enseignement supérieur au premier rang, pour coordonner le soutien apporté aux étudiants, mais aussi plus largement avec le secteur associatif, avec lequel les Crous agissent à travers notamment des distributions d'aides alimentaires, comme avec les collectivités territoriales

**Contact Crous : Pascale Koller\_06 88 05 52 79\_**[pascale.koller@crous.fr](mailto:pascale.koller@crous.fr)-[@Crous](https://www.crous.fr) [LesCrous](https://www.lescrous.fr)